

- Le **Garage Solidaire** est un chantier d'insertion où le suivi social et professionnel permet aux salariés de retourner vers l'emploi.

- Leur travail a pour objectif **l'accès à la mobilité** des personnes percevant les minima sociaux sur le territoire du **Pays Centre Ouest Bretagne**.

- Le Garage Solidaire n'a pas vocation à se substituer aux professionnels de l'automobile et encore moins à les concurrencer.

- Toutes personnes souhaitant bénéficier des services du garage doivent adhérer à l'association et s'acquitter d'une cotisation annuelle de 12 euros et présenter un justificatif de leur statut ou une prescription d'un travailleur social.

MOTO CLUB DES MONTAGNES NOIRES

Association loi 1901

ZAE de Kervoasdoué
29270 CARHAIX

Téléphone : 02 98 99 43 51

Fax : 02 98 99 46 71

Mail : motoclubmontagnesnoires@orange.fr

Horaires d'ouverture :

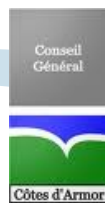
Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 13h45 à 17h

MOTO CLUB DES MONTAGNES NOIRES



Avec la participation financière de :



Téléphone : 02 98 99 43 51

Les services du Garage Solidaire

La réparation :

L'objectif recherché est de délivrer un véhicule fiable en terme de sécurité et propre pour l'environnement.

- Entretien courant : freins, vidanges, pneumatiques, échappements, feux.
- Remplacement d'un moteur, d'une courroie de distribution.
- Forfait contrôle technique : précontrôle visuel (dispositif freinage, suspension, direction, éclairage, pneumatiques, essai comportement routier), présentation au contrôle technique, contre visite.
- Remorquage



La location :

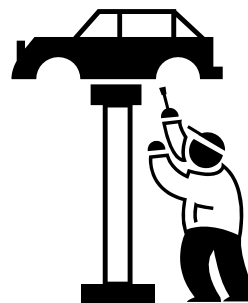
Location de véhicule à 5 euros par jour, destinée aux personnes percevant les minima sociaux ou effectuant des démarches professionnelles ou de formation. Pour l'insertion professionnelle le kilométrage est limité entre le domicile et le lieu de travail, de formation (+10%) et pour l'insertion sociale, 40 km par jour sont autorisés.

L'objectif de cette location est d'aider à l'insertion sociale et professionnelle.

Une caution de 300 euros et le permis de conduire sont demandés à la signature du contrat.

Le contrat de location est payable d'avance.

La durée de location est de deux mois maximum et le contrat de location est à renouveler toutes les semaines (sauf cas exceptionnel),



La vente :

En fonction des disponibilités du parc automobile, des véhicules à jour du contrôle technique, peuvent être achetés à des tarifs intéressants.

L'objectif de cette vente est d'offrir la possibilité à une personne qui retrouve un emploi de pouvoir le conserver, à une autre de s'engager dans un cursus de formation, ou encore de faciliter la vie au quotidien.

La vente d'une voiture peut intervenir en relais de la location.